

Communiqué de presse

Franklin conseille Altice Numericable sur l'acquisition de SFR

Paris, le 17 mars 2014

Franklin intervient sur les aspects M&A corporate aux côtés d'Altice-Numericable sur l'acquisition SFR.

Suite à l'offre remise par Altice-Numericable pour le rachat du groupe SFR, soit 14 milliards d'euros et 32% du capital de la nouvelle entité à Vivendi, le groupe Vivendi est entré en négociations exclusives avec le groupe Altice-Numericable pour une durée de trois semaines.

Franklin conseille Altice avec une équipe menée par Alexandre Marque, Associé, comprenant Kai Völpel, Of Counsel, Djésia Meziani et Laurent Halimi sur les aspects corporate et par Jérôme Michel, Associé, sur les aspects concurrence.



Franklin

Au cours de la dernière décennie, Franklin est devenu un cabinet de référence en matière de droit des affaires français et international. Ses clients reconnaissent sa qualité de service inégalée, ses compétences techniques de pointe et son sens aigu des affaires.

www.franklin-paris.com

Contacts presse :

Pour de plus amples informations merci de contacter :

Franklin

Tiphaine de Mauduit

Tél. : 01 45 02 79 71 - Courriel : tdemauduit@franklin-paris.com